



Art. 1 – Organisation

Ces Championnats de France, individuels, se déroulent en trois phases, sauf pour les **Poussins -8 ans** qui ne participent qu'aux deux premières phases. **Les Benjamins -11 ans**, Minimes **-14 ans**, Cadets **-17 ans**, Juniors **-21 ans** participeront aux qualifications pour la finale Nationale :

- A. Il est organisé en 3 phases.
- ✓ Phase 1 : par district avant le 08 mai 2022 (date limite)
 - ✓ Phase 2 : par région le 15 mai 2022
 - ✓ Une finale nationale du 14 au 17 juillet 2022

La participation à la phase régionale est obligatoire pour une éventuelle qualification à la finale nationale.

Les jeunes inscrits sur les listes ministérielles 2020-2021 et/ou 2021-2022 (liste en annexe) ainsi que les jeunes du Pôle et du collectif France U19 sont qualifiés directement pour la phase nationale sans obligation de participer aux phases district et région.

Pour **tous les joueurs (y compris listés, équipes de France et pôle)**, l'inscription administrative et financière se fait auprès des ligues ou CSR.

- B. Dans chacune des phases, les égalités sont traitées conformément aux dispositions de l'article 23.1 du règlement sportif.

Art.2 – Les Participant(e)s

- A. La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses, des catégories JEUNES, licencié(e)s FFBSQ.
- B. Les joueurs ou joueuses étranger(e)s licencié(e)s FFBSQ sont autorisé(e)s à participer uniquement à la phase par district, sans pouvoir prétendre à une qualification régionale.
- C. Les catégories d'âge sont celles énoncées au paragraphe 1.6.1 de la circulaire des compétitions de la saison 2021/2022.

Cette circulaire est présente sur le site fédéral à l'adresse :

https://www.ffbsq.fr/ffbsq/CNB/circulaire/2022/2021-2022_circulaire-des-competitions-homologuees.pdf

Art.3 – Engagements

- A Phase District :

Le club fait parvenir à son CSR ou à sa ligue régionale le bulletin d'engagement, édité et transmis par la structure fédérale concernée.

Les droits d'engagement sont :

- ✓ Gratuits pour les poussins
- ✓ De 7 euros maximum pour les autres participants.

- B- Phase Régionale :

Il n'y a pas de droit d'engagement. Seules les parties de cette phase sont à la charge des qualifiés et à régler auprès de la ligue ou du CSR organisateur de cette phase.

Pour **tous les joueurs (y compris listés, équipes de France et pôle)** et quelle que soit la phase, l'inscription administrative et financière se fait auprès des ligues ou CSR.

Art.4 – Phase district

- A. Chaque jeune effectue :
2 séries non consécutives de 2 parties pour les Poussins
3 séries consécutives ou non de 2 parties pour les Benjamins.
4 séries consécutives de 2 parties pour les Minimes, Cadets et Juniors.
- B. A l'issue de chaque journée et dans chaque catégorie, des points sont attribués à chaque participant suivant le barème ci-dessous.

Place	1	2	3	4	5	6	7	8
Points	80	60	50	46	42	38	34	30
Place	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	28	26	24	22	21	20	19	18
Place	17	18	19	20	21	22	23	24
Points	17	16	15	14	13	12	11	10
Place	25	26	27	27	29	30	31et+	
Points	9	8	7	6	5	4	3	

- C. La Ligue (ou CSR) décide des lieux et établit les horaires avec les centres choisis, en respectant les temps de coupure entre les séries, pour les poussins.
- D. Les joueurs sont classés au cumul des points obtenus au cours de leurs trois meilleures journées. En cas d'égalité le total des quilles abattues sera déterminant, en cas de seconde égalité la dernière ligne, entre les deux joueurs, sera déterminante. Les SHN et Pôle ne participent pas au classement.
- E. Pour obtenir une qualification en phase régionale, deux conditions sont à remplir :
- Se positionner dans les 60 % des participants aux journées districts.
 - Avoir participé à au moins 3 journées.
- F. A l'issue de l'ensemble des journées et dans chaque catégorie, les titres de Champion et Championne District sont attribués au premier et à la première du classement défini à l'alinéa précédent.
- G. Chaque entité régionale doit envoyer au CNB les résultats individuels au fur et à mesure du déroulement de chaque journée (cnb.resultats@ffbsq.org).
- H. La date limite de transmission de la liste des qualifiés(es) (listés, équipes de France et pôle) au CNB (cts@ffbsq.org) et à la ligue organisatrice de la phase régionale est impérativement fixée au **10 Mai 2022**.

Art.4 – Phase régionale

- A. Chaque jeune effectue :
2 séries non consécutives de 2 parties pour les Poussins
3 séries consécutives ou non de 2 parties pour les Benjamins.
4 séries consécutives de 2 parties pour les Minimes, Cadets et Juniors

A l'issue de la compétition les titres de Champion Régional et de Championne Régionale sont décernés pour chaque catégorie.

- B. Le nombre de qualifié(e)s par région pour la finale nationale est fonction du nombre de qualifié(e)s pour la phase régionale à l'issue des phases districts. Il est communiqué par le CNB.
Le nombre total de qualifiés pour la finale nationale est de 16 filles et 16 garçons par catégorie Benjamin, de 32 garçons et 32 filles pour les catégories Minime, Cadet et Junior.
Les joueurs listés, équipes de France et pôle seront à déduire du nombre de qualifiés.
- C. La ligue (ou CSR), décide des lieux et établit les horaires en concertation avec le ou les centres choisis.
- D. Engagement à la compétition : pas de frais d'engagement. Le prix de toutes les parties jouées à un tarif qui ne saurait excéder le tarif de 3,40 € l'unité, est à régler à la ligue (ou CSR).

Art. 5 - Championnat de France

- A. Lieu : CLERMONT FERRAND BBOWL
- B. Engagements : Les frais des parties sont pris en charge par le CNB pour toutes les catégories.
- C. Déroulement :
 - ✓ Qualifications :
 - ✓ 3 séries consécutives de 2 parties pour les Benjamins.
 - ✓ 4 séries consécutives de 2 parties pour les Minimes, Cadets et Juniors.
 - ✓ A l'issue des éliminatoires :
 - Catégorie Benjamin : les 8 premières filles et les 8 premiers garçons sont qualifiés pour la phase finale.
 - Autres Catégories : les 12 premières filles et les 12 premiers garçons sont qualifiés pour la phase finale.
 - ✓ Finale : Les scores des qualifications ne sont pas conservés pour la phase finale.
La finale se déroule en suivant le tableau à élimination directe ci-dessous. Chaque match se joue en 2 parties.
Le gagnant est le joueur ou la joueuse qui a obtenu le meilleur score au cumul des 2 parties.





- D. Titres décernés : Les titres de Champion(ne) de France sont décernés dans chaque catégorie.
- E. Forfaits, Repêchage :
- ✓ Les participants(tes) qui déclarent forfait sont tenus(es) de le faire savoir à leur ligue régionale qui repêche dans l'ordre du classement régional jusqu'au 26 juin 2022.
 - ✓ Au-delà de cette date, le CNB requalifie dans l'ordre des classements des districts qui composent la région du lieu de la finale nationale.

Art. 6 – Divers

Tous les participants doivent respecter les règles sanitaires en vigueur (gestes barrières, pass sanitaire dans le sport ...). Les règles édictées par le ministère chargé des sports et les consignes peuvent évoluer dans le temps.

Tous les règlements de la F.F.B.S.Q. sont applicables à ce Championnat de France.
Le CNB se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.

Rappel : Tenue de jeu Livre II Sportif-Article 17



ANNEXE

La liste des jeunes figurant sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau de novembre 2021 :

- ADNOT Lilian 01/04/2005 BOWLING CLUB CHALONNAIS
- ALBERT Justine 31/07/2001 BCO COURBEVOIE
- BERGAMINO Enzo 08/09/2000 WINNERS ORLEANS
- BERGAMINO Lizéa 27/04/2006 WINNERS ORLEANS
- BOIVIN Rémy 26/01/2005 ECOLE DE BOWLING DE CANET
- BONNEFOY Hugo 01/10/2001 LES DRAGONS DE COLMAR
- BONNOT Eva 06/08/2005 BOWLING CLUB CONTREXEVILLE
- CAUMONT Valentin 14/10/2004 BCO COURBEVOIE
- COOLEN Loick Alix 10/09/2003 ECOLE DE BOWLING LIMOGES
- CROUZAT Anaïs 13/02/2004 BOWLING ADOUR BAYONNE
- DELANDHUY Védran 20/01/2004 BCO COURBEVOIE
- DUBOIS Maxime 14/12/2000 LES DRAGONS DE COLMAR
- FRANCO Enzo 02/06/2001 STRIKE 59 VILLENEUVE D'ASCQ
- FRIANT Emma 02/06/2003 SYNERGIE BOWLING
- GARCIA Mélissa 14/07/2006 ECOLE DE BOWLING DE CANET
- GRANDSIRE Manon 16/07/2002 SQUALES BOWLING CLUB CREIL - SAINT MAXIMIN
- LAMBEL Maxime 28/05/2004 ECOLE BOWLING LIMOGES
- LEREVENU Yvanna 30/04/2005 ECOLE DE BOWLING PERPIGNAN
- MAERTEN Morgane 24/09/2001 BCO COURBEVOIE
- MARTIN-PONSODA Louna 16/03/2005 ECOLE DE BOWLING DE PERPIGNAN
- NAVARRO Galaad 19/10/2004 BCO COURBEVOIE
- OLRYS Théo 29/11/2002 BOWLING CLUB DE LA BRUCHE
- PEDEJOUAN Chloé 20/01/2003 BCO COURBEVOIE
- PERRIER Julie 27/11/2004 ECOLE CLUB BLACK CAT
- RAYNAUD Justine 16/08/2006 ECOLE DE BOWLING DES BASTIDES TARNAISES (E.B.B.T)
- RAYNAUD Noémie 26/03/2003 ECOLE DE BOWLING DES BASTIDES TARNAISES (E.B.B.T)
- ROULET Théo 17/07/2003 LES DRAGONS DE COLMAR
- VANDOOREN Benjamin 14/11/2002 RED WOLVES AIX LES BAINS
- VILAYSACK Guillaume 22/10/2001 FONTAINE BOWLING CLUB (inscrit sur la liste 2020, non-inscrit sur celle de 2021)